



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Politique carcérale

Question au Gouvernement n° 533

Texte de la question

POLITIQUE CARCÉRALE

Mme la présidente . La parole est à M. Jocelyn Dessigny.

M. Jocelyn Dessigny . Les prisons françaises sont à bout de souffle : le taux de surpopulation carcérale dépasse 140 %, les agressions contre les surveillants explosent et les trafics prospèrent. Vous proposez à présent d'expulser les détenus étrangers ; c'est bien. C'est même très bien, puisque c'est une mesure du Rassemblement national que Marine Le Pen appelle de ses vœux depuis quatorze ans : que de temps perdu pour les Français ! Vous démontrez une fois de plus que nous avons établi les bons diagnostics et que nous apportons les bonnes solutions.

M. Gaëtan Dussaussy . Bravo !

M. Jocelyn Dessigny . Mais un gouffre sépare vos déclarations d'intention de vos actes. Le projet de loi de finances pour 2025 prévoyait que le budget de la justice soit augmenté de 400 millions d'euros – très bien ! Mais depuis, que constatons-nous ? On offre des soins du visage et des massages en détention pour la Saint-Valentin ; on organise des pique-niques au château de Versailles. (*Exclamations sur quelques bancs des groupes LFI-NFP et SOC.*) En ce moment même, vos services envisagent de programmer des visites de la Cité internationale de la langue française de Villers-Cotterêts, dans le château de M. Emmanuel Macron, président de la République. (*Exclamations sur quelques bancs des groupes EPR et Dem.*) Est-ce ainsi que vous souhaitez asseoir votre autorité ? Est-ce ainsi que vous entendez rétablir l'ordre républicain ?

Pendant ce temps, nos surveillants pénitentiaires sont oubliés. Ils travaillent dans des conditions difficiles, en sous-effectif. Ils se retrouvent souvent en situation d'insécurité et parfois même d'insalubrité, tant les centres pénitentiaires sont vieillissants.

Ayons une pensée pour Arnaud Garcia et Fabrice Moello, assassinés en mai dernier à Incarville par des narcotrafiquants. Leur mort nous oblige à prendre des mesures à la hauteur de la situation. Cesserez-vous de vous préoccuper du petit confort des prisonniers pour enfin protéger nos agents pénitentiaires ? (*Applaudissements sur les bancs des groupes RN et UDR.*)

Mme la présidente . La parole est à M. le ministre d'État, garde des sceaux, ministre de la justice.

M. Gérald Darmanin, *ministre d'État, garde des sceaux, ministre de la justice* . Je ne prendrai pas en compte l'aspect extrêmement polémique et politicien de votre question,...

M. Alexandre Dufosset . C'est la réalité !

M. Jean-Paul Lecoq . Quelle bienveillance !

M. Gérald Darmanin, ministre d'Étatafin de répondre calmement à vos *fake news* et à vos interrogations – ce sont deux choses différentes. (Exclamations sur quelques bancs du groupe RN.)

Le 19 mars, j'ai reçu de votre part une lettre soulignant qu'une visite gratuite de la Cité internationale de la langue française, située à Villers-Cotterêts, dans votre circonscription, était organisée pour des prisonniers. Des agents du service pénitentiaire d'insertion et de probation – des agents du ministère de la justice – se sont en effet rendus dans votre circonscription afin de nouer des partenariats avec la Cité.

Le but de ces projets est d'améliorer la maîtrise de la langue française chez les détenus.

M. Alexandre Dufosset . Avec quel argent ?

M. Gérald Darmanin, ministre d'État . Pas moins de 30 % des personnes détenues en France sont illettrées ; cette problématique ne concerne pas uniquement les prisonniers étrangers. Vous qui êtes député de la circonscription qui abrite Villers-Cotterêts, la ville où François Ier a mis en avant la langue française, vous devriez saluer ce type d'initiatives. (Exclamations sur les bancs du groupe RN.)

Depuis mon arrivée à la chancellerie, j'ai mis un terme aux activités ludiques ou aux massages, auxquels je suis opposé.

M. Kévin Pfeffer . Et avant, que se passait-il ?

M. Gérald Darmanin, ministre d'État . Je considère en revanche qu'il est bon que les détenus apprennent la langue française ! (Applaudissements sur quelques bancs du groupe EPR.)

Mme la présidente . La parole est à M. Jocelyn Dessigny.

M. Jocelyn Dessigny . Nous entendons vos paroles, mais nous ne les buvons plus. Cessez de singer le Rassemblement national en reprenant nos propositions ! Les Français sont intelligents et voient clair dans votre jeu, qui est sournois. Demain, quand ils devront choisir dans les urnes entre la copie et l'original, ils ne s'y tromperont pas ! (Applaudissements sur les bancs des groupes RN et UDR.)

Mme la présidente . La parole est à M. le ministre d'État.

M. Gérald Darmanin, ministre d'État . Le problème quand on lit son document sans avoir écouté la réponse, c'est que la réplique n'a aucun rapport avec elle ! (Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe EPR.)

M. Philippe Vigier . Excellent !

M. Philippe Ballard . Ça collait quand même !

M. Gérald Darmanin, ministre d'État . Vous n'avez jamais répondu présent quand il s'est agi de protéger les agents pénitentiaires.

M. Jocelyn Dessigny . Si, on était là !

M. Gérald Darmanin, ministre d'État . Quand mon prédécesseur les a changés de catégorie, vous n'avez pas voté les budgets qui ont permis d'appliquer cette mesure et d'augmenter ainsi leur rémunération.

Plusieurs députés du groupe RN . Si, nous avons voté pour !

M. Gérald Darmanin, *ministre d'État* . Vous n'avez voté aucun de ces budgets avant la dissolution.

M. Philippe Ballard . Avec les 49.3, nous ne pouvions pas !

M. Gérald Darmanin, *ministre d'État* . Monsieur Dupond-Moretti n'a eu de cesse de vous le répéter : si les agents pénitentiaires doivent remercier quelqu'un, ce sont les députés de la majorité, pas vous !
(*Applaudissements sur les bancs des groupes EPR et Dem.*)

Données clés

Auteur : [M. Jocelyn Dessigny](#)

Circonscription : Aisne (5^e circonscription) - Rassemblement National

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 533

Rubrique : Justice

Ministère interrogé : Justice

Ministère attributaire : Justice

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 27 mars 2025

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 27 mars 2025